

LA

PAUSE CAFÉ

DEC 2024
VOL. 4 - NO. 5



Rivière-Rouge, un exemple pour le Québec!



Légendes p.5

LE JOURNAL DU COMITÉ DES CITOYENS DE RIVIÈRE-ROUGE

Inauguration

Inauguration des bâtiments de l'ABR



L'Action Bénévole de la Rouge (ABR) a procédé à l'inauguration de ses locaux situés au 259 et 284 rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge le 13 novembre, après avoir complété d'importants travaux de rénovation totalisant plus d'un million de dollars. L'ABR, qui a célébré quarante ans d'existence en 2023, occupe l'édifice sis au 284 de la rue L'Annonciation Sud. En décembre 2023, l'organisme s'est porté acquéreur de l'édifice situé de l'autre côté de la rue, soit au 259. Les travaux de rénovation, qui ont débuté en mars dernier, ont été financés grâce au Programme d'immobilisation en entrepreneuriat collectif d'Investissement Québec et du Fonds Régions et Ruralité de la MRC d'Antoine-Labelle.



Le rez-de-chaussée de l'édifice situé à l'adresse civique 259 abrite maintenant une nouvelle cuisine bien aménagée ainsi qu'une salle communautaire où on organisera des dîners communautaires au début de la nouvelle année. Au 2e étage, on retrouve les bureaux des services de l'ABR, celui de la Régie du

Service de Sécurité Incendie de la Vallée de la Rouge et de la députée, Chantale Jeannotte. Au 284, le Bazar occupe tout le rez-de-chaussée. L'espace pour les vêtements a été considérablement agrandi et un espace pour les meubles a été ajouté. On a aussi installé un monte personne. Au 2e étage, on retrouve une salle pour les employés, un bureau administratif ainsi qu'une salle pour accueillir les plateaux de travail du Florès.

La directrice générale, Marlène Tanguay, a rappelé le rôle primordial que joue l'ABR pour le mieux-être de la population et particulièrement auprès des personnes vulnérables. «L'ABR déploie ses services de la Popote roulante, du Dépannage alimentaire, des paniers de Noël, de l'Accompagnement aux transports médicaux et du Programme Par'Aînés, qui contribue au maintien à domicile des aînés, tout cela grâce au travail de dix-neuf employés permanents et de soixante-cinq bénévoles. Sans l'ABR, beaucoup de personnes isolées et démunies de la Vallée de la Rouge ne pourraient avoir accès à des services de qualité essentiels à leur bien-être.»



L'Action Bénévole est aussi responsable de la gestion de trois écocentres situés à Rivière-Rouge, Sainte-Véronique et, depuis juillet 2024, Nominingue.



LA PAUSE CAFÉ

est un journal citoyen qui informe la population de Rivière-Rouge et de la Vallée de la Rouge.

Rédaction et édition:

Pauline Dugré

Photos et mise en page:

Sidney Jervis

Pour des suggestions ou pour apparaître dans La Pause Café, contactez

René Nantel au 438.393.2923
ou

Pauline Dugré au 873.564.8133

comitecitoyensrr.org

Pour nous suivre sur Facebook
[@comitecitoyensrr](https://www.facebook.com/comitecitoyensrr)

© Toutes les images sont protégées par le droit d'auteur et ne peuvent être utilisées sans l'autorisation écrite de Rmédias.

Devenez un parrain, une marraine

Alors que toutes les régions du Québec s'arrachent les professionnels de la santé disponibles, plusieurs d'entre eux choisissent de s'établir dans notre région. Comment expliquer ce succès? Il ne fait pas de doute que l'initiative de parrainage du Train de la Séduction est un incitatif de taille pour tous ceux et celles qui veulent travailler en dehors des grands centres. Déménager dans une région inconnue peut être source d'inquiétudes et de stress. La présence rassurante de parrains et marraines contribue à une transition en douceur pour ces personnes.

Les parrains et marraines ont pour mission d'accueillir, d'accompagner les nouveaux arrivants et leurs familles dans leur nouveau milieu de vie. Il revient à chacun des parrains et chacune des marraines de fixer les limites de leur engagement à l'égard de ces professionnels de la santé qui viennent travailler à notre hôpital. De simples visites de la municipalité pour savoir où se trouvent les commerces, l'école, les services de garde, le bureau de poste et les institutions financières peuvent être très utiles aux nouveaux arrivants. Découvrir les activités à faire en famille et les sports à pratiquer en toute saison pourraient les inciter à s'établir ici pour de bon. La participation à des activités communautaires peut contribuer au développement de liens sociaux et d'amitiés durables.

Une cohorte d'une bonne dizaine de nouveaux employés est attendue au début de la nouvelle année. Le Train de la Séduction a un urgent besoin de trouver de nouveaux parrains et marraines qui seront prêts à donner bénévolement de leur temps pour accompagner ces personnes.

N'hésitez pas à communiquer avec nous à comitecitoyensrr@gmail.com pour nous signifier votre intérêt à joindre le groupe de parrains et marraines. Nous espérons que plusieurs nouvelles personnes se lanceront dans cette aventure humaine enrichissante. Merci à tous ceux et celles qui ont déjà répondu à notre appel. Votre contribution est inestimable pour assurer le bon fonctionnement de notre urgence et de notre hôpital. À toutes et à tous de joyeux fêtes et nos meilleurs voeux pour la nouvelle année!

Louise Guérin, présidente

NDLR: Les commentaires exprimés dans ce journal ne correspondent pas nécessairement avec les vues du Comité des Citoyens de Rivière-Rouge.

MERCI À NOS DONATEURS



L'exemple de Rivière-Rouge

Les citoyennes et citoyens de Rivière-Rouge et des autres municipalités de la Vallée de la Rouge peuvent se féliciter du résultat obtenu dans le dossier de l'urgence de l'Hôpital de Rivière-Rouge. Dans une entente à l'amiable intervenue le 30 octobre dernier, le CISSS des Laurentides, la Ville de Rivière-Rouge et les autres parties impliquées dans le dossier judiciaire ont accepté de collaborer pour trouver des solutions qui permettront de maintenir l'urgence ouverte 24 h. Cet accomplissement a été souligné au Café Citoyen du 30 novembre.

L'avocat, Carl-Éric Therrien de la firme Therrien



Lavoie, a dit aux quelque 200 personnes présentes au Café Citoyen: « Ça n'est jamais arrivé qu'une communauté s'engage pour arrêter une décision administrative. Chaque partie avait des enjeux défendables, a-t-il ajouté. Rivière-Rouge a donné l'exemple. J'espère que les autres régions du Québec vont suivre cet exemple.» Selon lui, le dossier fera jurisprudence et servira de modèle. Il a félicité la population pour son engagement. La marche de plus de 2 000 personnes en janvier dernier et la pétition signée par plus de 9 000 personnes ont été utilisées dans les arguments des avocats qui ont fait valoir l'appui de l'ensemble de la communauté de la Vallée de la Rouge.

Rappelons que le 30 octobre dernier, le CISSS des

Laurentides et la Ville de Rivière-Rouge émettait un communiqué de presse annonçant une entente survenue à l'issue d'une conférence de règlement à l'amiable tenue le 15 octobre, au Palais de justice de Saint-Jérôme. La conférence de règlement à l'amiable a mis un terme aux procédures judiciaires qui se déroulaient depuis près d'un an. Les parties se sont engagées à travailler en collaboration pour trouver des solutions au problème de recrutement de personnel. L'urgence 24 h poursuivra ses activités tout en s'assurant que des soins et services sécuritaires et de qualité y soient dispensés, dit le communiqué.

Le maire Denis Lacasse a pour sa part informé les citoyens qu'une cinquantaine de municipalités à travers le Québec avaient accordé leur appui moral ou financier à la Ville de Rivière-Rouge dans sa bataille judiciaire contre le CISSS des Laurentides. Les deux regroupements de municipalités du Québec ont aussi accordé leur appui moral et financier aux démarches entreprises par la Ville de Rivière-Rouge.

Une reconnaissance a été faite à Martine Riopel qui avait accepté d'ajouter son nom en tant que citoyenne aux parties demanderesses de l'injonction contre la fermeture de nuit de l'urgence. Mme Riopel, dont la santé s'améliore, a mené son combat pour tous ceux et celles qui sont aux prises avec de graves problèmes de santé ainsi que pour elle-même.



Train de la Séduction

Le comité du Train de la Séduction voit à l'accueil, à l'intégration et à la rétention des nouveaux arrivants venus d'autres pays ou d'autres régions du Québec pour travailler à l'hôpital. Le président du Comité du Train de la Séduction, Denis Charette, a souligné l'importance de solliciter toutes les municipalités desservies par l'hôpital afin qu'elles contribuent aux activités du Train de la Séduction. En 2024, le Train a recueilli 60 000\$. Comme de nombreuses personnes arriveront au début de 2025, le comité a besoin de plus de ressources pour accompagner ces personnes dès leur arrivée dans la région.

Le maire de Mont-Laurier, Daniel Bourdon, qui était



présent au Café Citoyen du 30 novembre, est venu annoncer une contribution de 5 000\$ au Train de la Séduction.

Le Train de la Séduction voit à trouver des logements aux nouveaux arrivants et, avec le soutien de l'Action Bénévole de la Rouge, à fournir l'ameublement et les articles nécessaires pour leur installation.

L'ABR s'assure que l'argent recueilli est utilisé pour les activités du Train de la Séduction. En ce moment, on compte une trentaine de personnes recrutées pour travailler à l'hôpital. Cependant, il y a encore

185 postes disponibles pour répondre aux besoins du CISSS, donc les efforts de recrutement tant au Québec qu'à l'étranger se poursuivent.

Bourses de la Fondation

Le vice-président de la Fondation CHDL-CRHV, Gilbert Therrien, a aussi annoncé que des bourses



seront offertes à des professionnels en soins infirmiers à l'urgence, des inhalothérapeutes et des technologues en imagerie médicale pour les encourager à poser leur candidature pour des emplois de soir et de nuit. Comme la région n'est pas reconnue comme une région éloignée, des primes ne sont pas offertes aux professionnels. Ces bourses encourageront ceux-ci à considérer un emploi à l'hôpital local.

Vidéo de la MRCAL

Découvrez le Train de la Séduction à travers une vidéo produite par la MRC d'Antoine-Labelle et partagez le lien.

<https://vimeo.com/1026647530/1f9c24f90c?share=copy>

Photos de la page frontispice: En haut: Groupe des individus et organismes engagés avec la Ville de Rivière-Rouge dans les procédures judiciaires pour maintenir l'urgence ouverte. En bas: Membres du comité du Train de la Séduction.

Impasse dans les négociations

Le conseiller syndical du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP, section 2867) qui représente les cols blancs et cols bleus syndiqués de la Ville de Rivière-Rouge, Stéphane Paré, a pris la parole lors de la réunion du conseil municipal le 4 décembre dernier. Les enjeux salariaux demeurent la pierre d'achoppement des négociations. M. Paré a réitéré la demande des employés à l'effet d'obtenir la parité salariale avec leurs homologues des municipalités environnantes. Le syndicat affirme en effet que l'écart salarial peut varier jusqu'à 25 % avec d'autres municipalités. Les demandes s'appuient sur une dizaine de conventions collectives dans les Laurentides et Lanaudière. L'écart entre les dernières propositions de la Ville et du syndicat est de 9% sur 4 ans. Le syndicat revendique des augmentations salariales totalisant 31% pour la durée de la convention entre le 1er janvier 2024 (échéance de la dernière convention) et le 31 décembre 2028 alors que la ville offre des augmentations totalisant 25,2%.

M. Paré a dit souhaiter un règlement avant la période des fêtes et a demandé une rencontre de négociation avec la ville dès que possible. Le maire Denis Lacasse ne s'est pas engagé à ce sujet. Pour le moment, les parties maintiennent leurs positions respectives, de sorte qu'aucun progrès récent n'a été noté. Le maire a cependant précisé qu'une augmentation de 25,2% des salaires des employés entraînerait des coupures dans le prochain budget qui pourrait aussi inclure une augmentation de taxes foncières de l'ordre d'environ 5%. Cette augmentation représente 110\$ par année de plus pour une propriété évaluée à 221 000\$. Le budget sera adopté à une séance extraordinaire qui aura lieu le 16 décembre à 19 h et l'adoption du règlement sur les taux de taxes aura lieu le 18 décembre à 19 h.

Le conseil municipal divisé

Un vote des six conseillers municipaux, 3 contre 3, sur un projet de résolution confiant une étude à la Maison Lyse-Beauchamp pour la faisabilité de la rénovation de l'ancien édifice Côme-Cartier (220 rue Labelle Sud) en logements sociaux a montré une division claire au sein du conseil.

En fait, le site de l'ancienne résidence pour personnes âgées est convoité tant par certains membres du conseil (Pierre Alexandre Morin, Sébastien Bazinet et Claude Paradis) que par la Corporation de développement économique de la Rouge (CDER), présidée par l'ancien maire et président du Train de la Séduction, Denis Charette. Celui-ci reçoit l'appui des conseillers Gilbert Therrien, Alain Otto et Blanche Boivin. Dans le premier cas, on souhaite rénover le bâtiment pour offrir des logements à une clientèle à faible revenu alors que la CDER veut démolir le bâtiment existant pour rebâtir un nouvel édifice de vingt logements abordables destinés aux nouveaux employés de l'hôpital. Les besoins tant pour les personnes à faible revenu que pour les nouveaux arrivants qui viennent travailler à l'hôpital sont tout aussi importants.

Le terrain et le bâtiment appartiennent au CISSS des Laurentides et en ce moment on ne connaît pas le montant demandé pour l'acquérir ni si la vente sera autorisée à un organisme ou un promoteur privé. L'information devrait être connue au début du mois de janvier. Compte tenu des arguments présentés de part et d'autre, le maire Denis Lacasse n'a pas voulu trancher la question avant que plus d'information lui parvienne. D'autres terrains appartenant soit au CISSS soit à la ville pourraient aussi être considérés pour la réalisation de ces projets.



Logement abordable ou logement social ?

Tiré du dépliant *Les crises du logement briment les droits humains!* publié en 2023 et reproduit avec l'aimable autorisation du FRAPRU (Le Front d'action populaire en réaménagement urbain)

Le logement abordable n'est pas nécessairement social... ni abordable. Par définition, les logements sociaux sont hors marché et sans but lucratif; ils sont à propriétés collectives et logent indéfiniment des ménages à faible et à modeste revenus. Ils sont subventionnés et les locataires y exercent un contrôle sur leurs conditions de logement.

La notion de logement abordable est beaucoup plus floue et élastique.

Par exemple, ce qui est abordable pour la classe moyenne, ne l'est pas pour les ménages locataires plus pauvres. L'État soutient le privé pour construire du logement dit abordable, mais ses critères changent. Ils sont fixés tantôt en fonction de la capacité de payer des ménages (sans distinguer les propriétaires des locataires), tantôt en fonction du loyer médian du marché. Le plus dommageable,



c'est que les engagements du privé sont à durée déterminée. Au terme d'une période qui peut être aussi courte que dix ans, les logements privés subventionnés n'auront plus l'obligation d'être abordables, pour qui que ce soit.



Le guichet de la Caisse

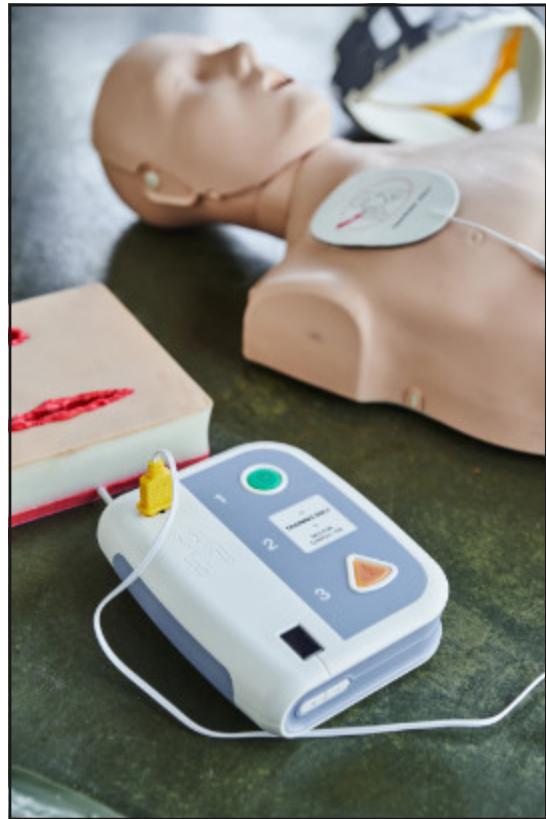
Plusieurs membres du conseil d'administration du Comité des Citoyens ont rencontré en novembre la directrice générale intérimaire de la Caisse de la Rouge, Évelyne Laverdière, ainsi que Chantal Larocque, directrice Services aux membres et Soutien aux ventes. Cette rencontre a permis de discuter des changements survenus à la suite des travaux de rénovation complétés récemment à l'édifice de la Caisse. Incidemment, la Caisse ne compte plus qu'un seul guichet automatique.

La réduction des guichets est attribuable à l'augmentation du nombre de transactions bancaires faites en ligne. Cependant, comme le mentionnaient les membres du Comité des Citoyens, plusieurs personnes ne sont pas confortables avec ce type de transactions. De plus, des commerçants locaux préfèrent être payés en argent comptant compte tenu des frais associés aux paiements par débit ou cartes de crédit. Il appert qu'à travers tout le Mouvement Desjardins, on procède à une réduction du nombre de guichets et, dans certains cas, de succursales.

Desjardins a mis en place des formations pour aider les personnes qui souhaiteraient apprendre à faire leurs opérations bancaires en ligne. Une représentante de la Caisse de la Rouge viendra au prochain Café Citoyen le 11 janvier pour en parler. Si cela vous intéresse, ne manquez pas ce rendez-vous au début de la nouvelle année.

DEA aux Maisons des jeunes

Le Carrefour Jeunesse Desjardins remercie la Fondation de l'Hôpital de Rivière-Rouge, qui permet de doter les deux Maisons des jeunes de DEA (défibrillateurs externes automatisés) dès décembre 2024. Le Carrefour Jeunesse Desjardins est l'un des rares organismes ouvert en soirée et son emplacement stratégique au centre du village permet d'être visible et accessible pour la population qui pourrait avoir besoin d'accéder à un DEA. Bien que la clientèle des Maisons des jeunes ne soit pas particulièrement à risque d'accidents cardiovasculaires, la présence d'un DEA peut grandement augmenter les chances d'un dénouement positif en cas d'urgence. Le Carrefour souhaite être prêt et améliorer l'accès à cet outil qui peut réellement sauver des vies. Sans la contribution de la Fondation de l'Hôpital, cet achat n'aurait toutefois pas été possible, représentant une dépense de plus de 3 500\$. C'est d'ailleurs grâce au Café Citoyen que l'idée de contacter la Fondation a émergé, lors d'une présentation de leur président dans le cadre des revendications pour le maintien de l'urgence 24 h à Rivière-Rouge. Le Carrefour Jeunesse Desjardins remercie chaleureusement le Comité des Citoyens et la Fondation de l'Hôpital qui contribuent à rendre notre communauté unie et bienveillante.



JOYEUSES FÊTES



Vidéo des élèves de l'École du Méandre



Les élèves des niveaux préscolaire, primaire et secondaire de l'École du Méandre ont participé à la réalisation d'une vidéo sur la chanson *Plus je sais, mieux je suis* du groupe Alfa Rococo.

Cette vidéo a été réalisée par le professeur Charles Bilodeau qui assure aussi la direction musicale. Le tournage et le montage vidéo ont été réalisés par SamPic Production.

À voir absolument pour découvrir et apprécier les talents de la jeunesse d'ici.

<https://www.youtube.com/watch?v=P89rtsCVKJ0>



Saviez-vous que...

Achat local

Le conseil municipal a adopté un règlement concernant l'achat local qui rend permanentes les dispositions mises en place durant la pandémie. Suivant ce règlement, l'octroi de contrats auprès des fournisseurs ou entrepreneurs locaux sera favorisé, jusqu'à concurrence de 10 % de plus que le plus bas prix soumis par un fournisseur ou entrepreneur externe. Les fournisseurs et les entrepreneurs sont considérés comme locaux s'ils sont établis sur le territoire de Rivière-Rouge et sur le territoire des municipalités limitrophes.

Par ailleurs, des membres du conseil municipal et des employés de la ville qui ont un intérêt dans un commerce de proximité pourront obtenir des contrats, cela en conformité avec la *Loi modifiant la Loi sur la fiscalité municipale et d'autres dispositions législatives (PL 39)* et le Projet de loi 57, *Loi édictant la Loi visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions*.

Achat d'une déneigeuse

Le conseil municipal a approuvé l'achat d'une déneigeuse à trottoir équipée d'une sableuse au coût de 32 400\$ (plus les taxes). Cet équipement sera utilisé dans le secteur Sainte-Véronique.

Emprunt

Un emprunt de 743 225\$ sur une période de dix ans sera contracté en vue du règlement final avec les propriétaires qui avaient poursuivi la ville après qu'un changement de réglementation sur la location à court terme les ait empêchés de pratiquer cette activité commerciale au Lac Lacoste. Ces propriétaires avaient préalablement reçu une autorisation de la municipalité. Cette somme mettra un terme au litige qui a cours depuis de nombreuses années. Le procès qui devait avoir lieu le 2 décembre n'a pas eu lieu.

Quotes-parts

La quote-part de la Ville de Rivière-Rouge pour le Complexe environnemental de la Rouge s'élèvera à 347 387\$ en 2025 sur un budget prévu de 6 966 616\$. En ce qui concerne la Régie de collecte environnementale de la Rouge, la quote-part de la ville s'élèvera à 298 521\$ sur un budget prévu de 2 139 522\$. Enfin, la quote-part de Rivière-Rouge pour la Régie du Service de Sécurité Incendie de la Vallée-de-la-Rouge totalisera 707 712\$, soit 2,7% de plus qu'en 2024. Le budget total de la RSSIVR prévu pour 2025 est de 1 233 155\$.

Temps des fêtes

Les bureaux de la ville seront fermés pendant le temps des fêtes, du 21 décembre au 5 janvier. La Bibliothèque Cécile Chabot sera fermée du 22 décembre au 2 janvier, mais sera ouverte les 27 et 28 décembre aux heures normales d'ouverture. La Bibliothèque de Sainte-Véronique sera fermée du 21 décembre au 2 janvier. Le Centre sportif et culturel de la Vallée de la Rouge (aréna) sera fermé aux dates suivantes: 24, 25, 26 et 31 décembre et les 1er et 2 janvier 2025.



Aides financières

La Ville de Rivière-Rouge a accordé une aide financière de 100 000\$ pour l'année 2025 à la Maison des jeunes de Sainte-Véronique.

De plus, l'organisme Plein air Haute-Rouge qui gère les opérations du Centre de plein air Les six Cantons recevra 50 000\$.

Recrutement

La firme Talent World, une agence de placement, a reçu un mandat professionnel de la ville pour combler trois postes: trésorier-ère et directeur-trice des finances; adjoint-e exécutif-ve et conseiller-ère en ressources humaines; et assistant-greffier-ère.

Ventes de débarris

Au cours de la nouvelle année, les ventes de débarris seront permises sur le territoire de la ville aux dates suivantes: 16 au 19 mai; 20 au 24 juin; 21 au 27 juillet; 29 août et 1er septembre; et du 10 au 13 octobre 2025.

Limites de vitesse

La limite de vitesse sur le chemin Kiamika près de la Montée Miron est passée de 80 à 50 km à l'heure, tout comme celle sur le chemin Francisco entre le chemin La Macaza et les limites de Rivière-Rouge. La limite de vitesse sur la route de L'Ascension entre la route 117 et la 321 est passée de 90 à 70 km à l'heure.

Séances ordinaires du conseil

En 2025, les séances ordinaires du conseil municipal se tiendront les 22 janvier, 5 février, 2 avril, 7 mai, 4 juin, 9 juillet, 27 août, 10 septembre, 19 novembre et 3 décembre à la salle du conseil. Les réunions du 5 mars et du 1er octobre auront lieu à la Salle Sainte-Véronique.

À noter: les élections municipales auront lieu le dimanche 2 novembre.

Les glissements de terrain

par Michel St-Pierre

Les glissements de terrains se multiplient au Québec et au Canada, un phénomène aggravé par les changements climatiques.

Le réchauffement des océans entraîne plus d'humidité dans l'atmosphère. Les événements extrêmes telles que les pluies diluviales augmentent le nombre de glissements de terrain. Il y a eu plus d'une centaine de glissements de terrain dans les Laurentides lors des pluies diluviales de Debby en août dernier provoquant beaucoup de dégâts.



Les glissements de terrain se produisent le plus souvent dans les sols argileux et au bord des cours d'eau. Les facteurs suivants peuvent provoquer des glissements de terrain:

- Présence d'érosion à la base des talus (pentes);
- Pluies fortes et prolongées;
- Fonte rapide de la neige;
- Inclinaison de la pente;
- Propriétés des sols (ex: argile, sable);
- Travaux de remblayage, d'excavation, de drainage ou d'abattage d'arbres.

Se protéger et se préparer

Quelques gestes préventifs simples peuvent aider à vous préparer à faire face à un glissement de terrain.

- Préparez votre trousse d'urgence pour la maison;
- Préparez un plan d'urgence familial;
- Renseignez-vous auprès de votre municipalité sur les risques de glissements de terrain dans votre secteur;
- Évitez d'effectuer des travaux qui pourraient augmenter l'instabilité du sol, comme: construire un remblai; installer une piscine; entreposer des matériaux à proximité du sommet d'une pente; procéder au déblai du talus pour agrandir une cour; procéder à l'excavation à la base d'un talus pour installer un cabanon ou une piscine creusée; diriger l'eau au sommet d'une pente ou dans le talus, par exemple pour vidanger une piscine ou diriger l'eau des gouttières.

Signalez aux autorités municipales toute anomalie sur votre terrain, comme:

- Une fissure sur un terrain en pente;
- Un renflement sur une pente;
- Un éboulement;
- Un écoulement inhabituel d'eau dans un talus;
- Avant d'entreprendre des travaux extérieurs, communiquez avec votre municipalité et vérifiez si une contrainte naturelle a été identifiée dans votre secteur, comme la présence d'une forte pente.



En situation d'urgence, vous êtes la première personne responsable de votre sécurité et de celle de votre famille ainsi que de la sauvegarde de vos biens. En cas de sinistre, les municipalités sont toutefois responsables d'aider les citoyens touchés et mettent en œuvre les mesures nécessaires.

Lorsque la capacité d'une municipalité est insuffisante, le gouvernement du Québec lui prête assistance en déployant des ressources gouvernementales (aide technique, aide financière...) pour faciliter le retour à la normale, en fonction de ce qui est prévu dans le plan national de sécurité civile.

C'est si soudain, personne ne pense que ça va leur arriver.

Que faire si vous êtes à l'intérieur:

- Réfugiez-vous dans la partie opposée au glissement de terrain et abritez-vous sous un meuble solide;
- Agrippez-vous fermement à un objet bien fixé jusqu'à ce que tout mouvement cesse.

Si vous êtes à l'extérieur:

- Éloignez-vous rapidement de la trajectoire probable du glissement. Tenez-vous loin des berges, des arbres, des fils électriques et des poteaux.
- Ne vous approchez pas du lieu du glissement qui demeure souvent instable.
- Si votre maison est endommagée, que vous êtes en danger ou si les autorités vous le demandent, quittez votre maison. Si vous ne savez pas où aller, communiquez avec votre municipalité.

Si vous êtes au volant:

- Soyez à l'affût des routes effondrées, de coulées de boue, d'éboulements ou de toute autre indication de débris possible.

Après le sinistre

Dresser un inventaire des dommages avec photos et vidéos à l'appui. Informez-en votre municipalité, votre assureur et l'institution financière qui vous a accordé un prêt hypothécaire.

Pour vos réclamations, conservez tous les reçus et les preuves d'achat des biens endommagés.

La majorité des contrats d'assurance ne couvrent pas les risques de glissement de terrain.

Vous pourriez être admissible selon les critères établis à une aide financière pour propriétaires et locataires lors d'inondation ou d'un autre sinistre via le programme général d'assistance financière du gouvernement du Québec.



Organismes

Société d'histoire du Canton Turgeon

La Société d'histoire du Canton Turgeon (SHCT) a rendu hommage à Mme Lise Daudelin et aux premiers administrateurs de la Société lors du Café Citoyen du 30 novembre dernier.

La SHCT a reconnu le dévouement de Mme Daudelin et de son équipe pour leur travail acharné à la conservation du patrimoine documentaire du Village de Sainte-Véronique et de sa paroisse, ses premiers habitants et leurs familles. Grâce à leur travail, la SHCT possède aujourd'hui des documents sur la généalogie des familles fondatrices.



François Godbout, administrateur actuel et Micheline Charette, ancienne administratrice



La SHCT est en pleine période de recrutement de membres. Il en coûte 5 \$ par année. Pour joindre la Société, il suffit d'écrire à cantonturgeon@outlook.com

François Godbout, René Nantel, Mireille Lacasse et Louise Brodeur sont les administrateurs actuels de la Société.

Mentionnons que les archives de la Société déménageront d'ici peu dans de nouveaux locaux situés à la Bibliothèque municipale du secteur Sainte-Véronique, 2167, boul. Fernand-Lafontaine.

La SHCT a une page Facebook que vous trouverez en recherchant l'organisme par son nom au complet.

À surveiller

L'adoption du budget 2025 aura lieu le 16 décembre à 19 h et l'adoption du règlement sur les taux de taxes aura lieu le 18 décembre à 19 h.

Don pour les paniers de Noël

Le Club Entr'Aînés L'Annonciation-Marchand a remis un chèque de 2 000\$ à L'Action Bénévole de la Rouge pour les paniers de Noël. La somme provient des profits tirés des bingos organisés à toutes les deux semaines. Sur la photo, de gauche à droite: Josée St-Laurent, France Mainville, Bob McDonald, président du Club Entr'Aînés, Micheline Charette, Michel Laplante, président de l'Action Bénévole de la Rouge, Hélène Quévillon, Marielle Paradis et France Mainville.

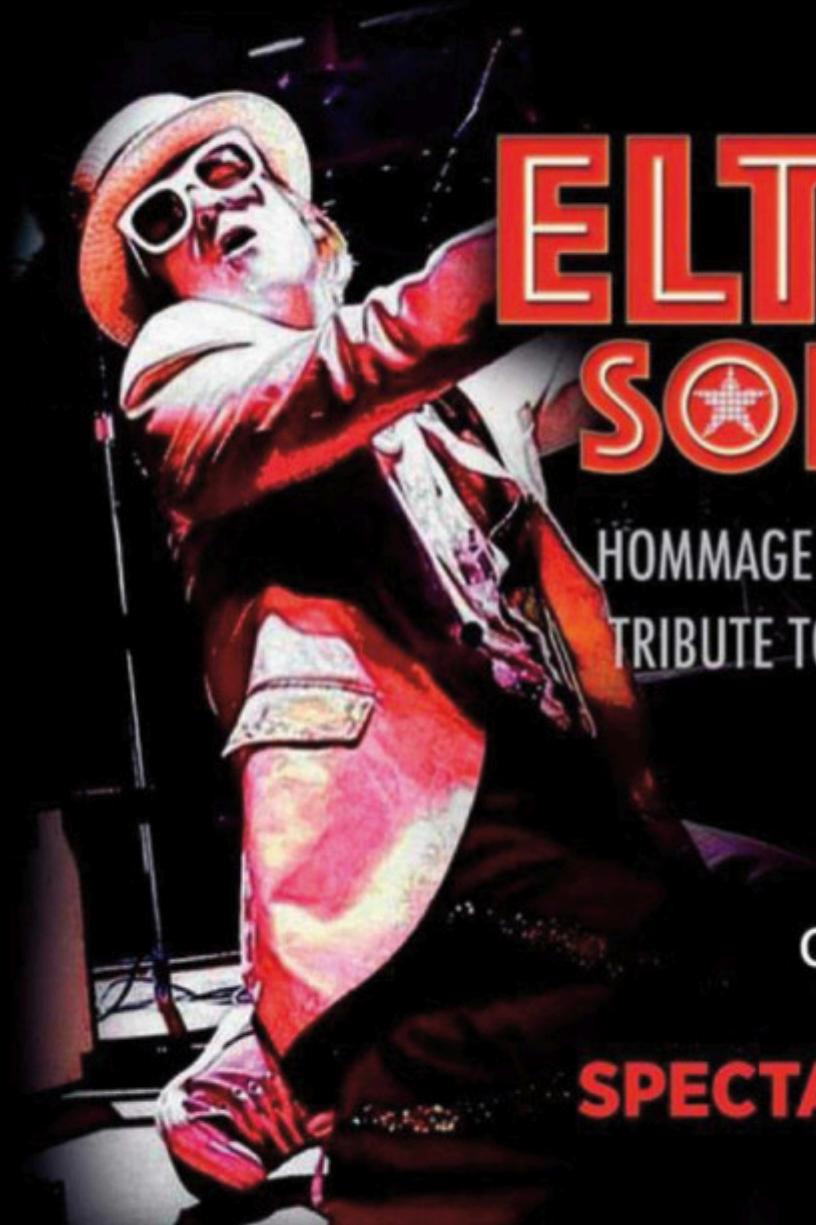


Inscriptions auprès de René Nantel
438.393.2923

Billets en vente à la Bohémienne,
à la Boulangerie de Rivière-Rouge et
à l'Action Bénévole de la Rouge



SAMEDI
15 FÉVRIER
2025



ELTON SONGS

HOMMAGE À ELTON JOHN
TRIBUTE TO ELTON JOHN

OUVERTURE DES
PORTES À 19 H
SPECTACLE À 20 H

Billet:
40\$ plus taxes

RESTO L'ARRÊTNA
1550, chemin du Rapide
RIVIÈRE-ROUGE
819 275-2081